

Revalorisation des prestations sociales : la majorité LREM refuse sans prendre de gant



Les prestations sociales ne seront pas revalorisées en suivant l'inflation.

Avec Éric
Verhaeghe

Le député Véran a rappelé que la Commission Mixte Paritaire a buté sur trois points majeurs: le rétablissement des cotisations salariales pour le chômage, le report de l'âge de la retraite à 63 ans, et l'augmentation de la taxe de solidarité additionnelle pour les complémentaires santé. Ces trois sujets méritaient un bras de fer politique, et la majorité a pris ses responsabilités en revenant sur ces innovations contraires à la politique gouvernementale.

Pourquoi Olivier Véran a-t-il méthodiquement déconstruit l'apport du Sénat?

Ce qui pose problème, c'est l'extension du domaine de la contradiction portée par Olivier Véran. La réunion de la commission des Affaires Sociales le 21 novembre a ainsi donné le triste spectacle d'une ligne dure, inflexible, portée par le rapporteur général qui a semblé refuser par principe tout amendement non porté par le gouvernement.

Au fond, Olivier Véran a donné le spectacle de la politique à l'ancienne. On peut penser beaucoup de mal des amendements sénatoriaux (et nous ne nous sommes pas privés d'en dire). De là à balayer systématiquement tous les apports de celui-ci procède d'une vision dépassée de la politique qui participe aussi à la déception inspirée par Emmanuel Macron.

Un regret pour les femmes entrepreneuses

On regrettera tout particulièrement que le gouvernement n'ait pas retenu l'amendement de la sénatrice Deroche qui permettait aux entrepreneuses de percevoir leurs allocations maternité sans s'arrêter complètement de travailler. On le sait, pour les jeunes entrepreneuses, la cessation de travail durant le congé maternité est souvent compliquée. L'inflexibilité d'Olivier Véran sur une idée qui enrichissait la mesure portée initialement par l'Assemblée Nationale est tout à fait regrettable.

Prise de risque sur la revalorisation des prestations sociales

En conclusion de sa longue litanie, la majorité a validé comme un seul homme la désindexation de fait des prestations sociales. La mesure s'explique budgétairement. Dans le contexte où nous sommes, elle constitue une dangereuse prise de risque politique...